



J'ai peur de laisser mon fils de 7 mois a son père

Par **ninifer**, le **11/11/2013 à 14:31**

[fluo]Bonjour[/fluo]

Voila je me suis séparé du père de mon fils debut juillet pour des violence alors que jetais enceinte son père a ete violent avec un membre de ma famille alors que jetais chez ma soeur il a debraquer sans invitation il et rentrer et ah planter un opinele dans la table a ma soeur et ah agresser mon frere lui a aracher loreille avec les dents et depuis ce jours la je suis parti jai vecu avec le pere de mon fils pendant 2ans edemi et jetais surveiller nuit et jours par camera dans ma maison . La dernier fois que jai vue son pere avec son fils il a ue de nouveau des actes de violence avec moi . Le souci cest que jai peur daller voir un avocat et que son pere et des droit debergement . Comment je pe faire pour eviter sa ? Aujourd'hui sa fait 4 mois que son pere nest pas venu voir son fils et ne verse aucune pension alimentaire

[fluo]Merci pour vos réponses.[/fluo]

Par **cocotte1003**, le **11/11/2013 à 19:44**

Bonjour, tant qu'il n'y a pas de jugement indiquant un droit de visite, vous pouvez refuser de lui laisser l'enfant. Son père tout comme vous pouvez saisir le jar pour demander une pension pu un droit de visite. Gardez tous les témoignages de la violence du père et surtout n'hésite pas à déposer plainte si cela se renouvelle, vous les présenterez au juge pour que le droit de visite lui soit refusé ou du moins pratiqué en milieu surveillé, cordialement

Par **cocotte1003**, le **11/11/2013** à **19:44**

Bonjour, tant qu'il n'y a pas de jugement indiquant un droit de visite, vous pouvez refuser de lui laisser l'enfant. Son père tout comme vous pouvez saisir le jar pour demander une pension pu un droit de visite. Gardez tous les témoignages de la violence du père et surtout n'hésite pas à déposer plainte si cela se renouvelle, vous les présenterez au juge pour que le droit de visite lui soit refusé ou du moins pratiqué en milieu surveillé, cordialement